REPORTING EXTRA-FINANCIER ET CSRD



jour

INDICATEURS PERTINENTS ET MATÉRIALITÉ

PROGRAMME DE LA FORMATION

DÉFINIR DES INDICATEURS PERTINENTS ET ADAPTÉS À LA CSRD

- Évolution du rôle des indicateurs dans le reporting extra-financier
- De la communication à l'action : indicateurs SMART, pertinents et vérifiables
- Typologie des indicateurs : résultat, moyens, impacts

Analyse de concepts : caractéristiques des indicateurs pertinents Étude de cas : quels indicateurs pour évaluer un lancement de service en trottinettes ?

Etude de cas : quels indicateurs pour évaluer un lancement de service en trottinettes Discussion de groupe : quelles sont les limites des indicateurs extra-financiers ?

S'APPROPRIER LES CRITÈRES DE QUALITÉ DES ESRS

- Les 5 critères de qualité des ESRS 1 : pertinence, fidélité, comparabilité, vérifiabilité, clarté
- > Limites des indicateurs : non-exactitude, interprétations multiples, biais
- Rôle des départements Finance, RH et Opérationnels dans la construction des indicateurs

Étude de texte : décryptage de l'annexe B de l'ESRS 1

Discussion de groupe : quelles qualités pour une info utile à la décision ?

Discussion de groupe : peut-on tout automatiser ?

CONSTRUIRE DES INDICATEURS À PARTIR DE LA MATÉRIALITÉ

- Processus d'élaboration d'une matrice de matérialité
- Double matérialité (impact + financier), parties prenantes, chaîne de valeur
- Intégration dans la stratégie et les plans d'action

Illustration : schéma EFRAG de construction des matrices

Mise en situation : évaluer la pertinence d'une grille d'indicateurs "MECE"

Discussion de groupe : pourquoi certains groupes ne publient pas leur matrice ?

ASSURER LA COHÉRENCE ET LA COMPARABILITÉ DES DONNÉES

- Périmètre, points de référence, horizon temporel
- Chaîne de valeur : données internes et externes, scopes 1/2/3
- > Construction, documentation, auditabilité des indicateurs

Analyse de pratiques : extraits de DEU (TotalEnergies, SNCF, BNP Paribas, ...) Étude de cas : déterminer un indicateur social robuste selon ESRS S1

DES INDICATEURS POUR LES INVESTISSEURS

- Rappel : interactions entre la CSRD et les autres textes européens liés au reporting extra-financier (SFDR, devoir de vigilance, ...)
- Difficultés de lecture du rapport de durabilité et proposition de solutions

Discussion de groupe : Comment intégrer la dimension extra-financière dans le rating d'un groupe



OBJECTIFS

Distinguer indicateurs pour action et indicateurs pour reporting afin de clarifier les enjeux. Appliquer les 4 concepts-clés du reporting extra-financier : business model, chaîne de valeur, analyse et suivi des IRO, matérialité. Comprendre la structure du reporting exigé par la CSRD et par l'application des ESRS

LES PLUS DE CETTE FORMATION

Une formation centrée sur la maîtrise des indicateurs clés du reporting extra-financier : savoir identifier, structurer et exploiter les indicateurs ESG adaptés aux exigences de la CSRD Des ateliers pratiques pour appliquer immédiatement les concepts, enrichis par des

immédiatement les concepts, enrichis par des échanges interactifs entre participants et avec l'animateur

L'élaboration de feuilles de route personnalisées et la mise en pratique d'une méthodologie concrète pour piloter efficacement son reporting extra-financier

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables financiers, consolidation et comptabilité, Experts comptables, Commissaires aux comptes, Utilisateurs des états financiers II est nécessaire de maîtriser les principes fondamentaux du reporting extra?financier (obligations réglementaires, risques et enjeux, intervenants) ou d'avoir suivi la formation « Reporting extra?financier et CSRD – Fondamentaux »

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Pendant la session : présentation accompagnée de nombreuses illustrations tirées de l'actualité et de communications institutionnelles réelles. Application immédiate des points abordés permettant de s'assurer de l'acquisition des connaissances : discussions entre participants et avec l'animateur, élaboration de feuilles de route et mise en application de la méthodologie proposée. Après : apports documentaires. L'animateur est disponible pour répondre à toute question relevant de la formation.

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation

Évaluation à chaud et à froid

PROCHAINES SESSIONS

Paris Montparnasse :

le 4 février 2026

le 19 juin 2026 le 13 octobre 2026

A définir :

le 14 octobre 2025

Sessions en régions :

www.gereso.com/FHREIN



BULLETIND'INSCRIPTION

GERESO SAS - 38 rue de la Teillaie CS 81826 - 72018 LE MANS Cedex 2 Tél. 02 43 23 09 09 - Fax 02 43 23 77 07 formation@gereso.fr - www.gereso.com

Participant(e)	Formation choisie
□ Mme □ M. Nom	Titre
Prénom	Référence
Fonction	Dates
E-mail	Lieu
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)	Options proposées pour certaines formations :
Tél. (ligne directe)	 Accès e-ressources pendant un an (remise de 40% sur le prix public) Veille juridique pendant un an (remise de 70% sur le prix public)
Tél. mobile (pour infos de dernière minute)	 Expertise décisionnelle d'une neure (remise de 30% sur le prix public) Merci de préciser votre choix :
Mesures compensatoires pour les personnes en situation d'handicap :	☐ Accès e-ressources* ☐ Veille juridique* ☐ Expertise décisionnelle
	Indiquez le tarif total (Formation + option(s) choisie(s))
Entreprise / Établissement	
Adresse	
Code postal L L L L L L	Ville
Téléphone	Fax
N°d'identification (TVA intracommunautaire)	
Code APE / NAF	N° Siret
Responsable de l'inscription	
	Prénom
	Helon
	E-mail
ro. (ngric directe)	E-IIIGII
Facturation/Règlement	
□ FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :	□ FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :
À l'attention de	Nom de l'OPCO
Nom	Numéro de prise en charge
Prénom	Adresse de votre OPCO
Service/Fonction	
E-mail	Code postal L L L L L L
	Ville
Libellé de la facture	Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de
Ci la factura cet à adresser à l'antraprise mais à une autre adresse au un autre	la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.
Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser	Fait à : Le :
	Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :
	·
Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître	
sur la facture ? □ OUI □ NON	
Si OUI, numéro :	
GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation	
Prise en charge (si parcours certifiant) :	La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente
□ CPF □ Entreprise □ OPCO	précisées sur www.gereso.com/mentions-legales-et-cgv